# JEAN MICHEL BALOCHE

Le père de l'arrière-grand-mère maternelle de mon mari

### Sa naissance

L'An mil huit cent dix huit, le seize décembre, par devant nous Bidard de la Thierrière, maire de la Commune de Saint Bômer, Canton et arrondissement de Domfront, département de l'Orne est comparu Charles Baloche, cultivateur, âgé de 36 ans domicilié dans cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né d'hier à 8 heures du soir de lui déclarant et de Marie Genelay, son épouse en légitime mariage auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Michel, en présence de Julien Thomas âgé de vingt cinq ans et de Jean Maunoury âgé de quarante cinq ans, tous les deux domestiques dans cette commune.

Ils déclarent ne pas savoir signé

Le Père a signé ainsi que le maire Bidard de Thierrière . Nous ne savons dans quel village ou lieu-dit il est né.

Sources : registre des naissances, Mairie de Saint Bômer les Forges

#### Acte de naissance

Maistand Pour wil fait cout Dif fait to soige Buembre guir devant would make the form of plant former maire De la commence of former Defaut De

Sources : registre des naissances, Mairie de Saint Bômer les Forges

#### Son service militaire

Il aurait fait 7 ans de service militaire (tirage au sort) Et aurait participer à la prise de la Smala d'Abd-El-Kader le 16 mai 1843.

Sources: transmission orale de la famille

Nous sommes allés aux Archives Départementales d'Alençon mais dans le registre des délibérations du Conseil de Révision de 1838 il n'y a rien et pas de traçabilité pour la période qui nous intéresse.

A Vincennes, il faut le numéro du régiment, mais nous ne l'avons pas. Michel m'a gentiment donné quelques indications qui pourraient nous convenir et quand nous pourrons nous déplacer nous irons à la « pêche ».

Nous irons également à la mairie de Saint Bômer les Forges consulter les archives de la Commune, peut-être y-a-t-il des renseignements également.

## Son mariage

Le 26 mai 1846, dans les 11 heures du matin, à la Mairie de Saint Bômer, par devant nous Roussel, maire de ladite commune sont comparus Jean Michel Baloche, âgé de 27 ans, cultivateur, fils majeur et légitime de Charles Baloche et de Marie Genelay, ici présents et consentants et Demoiselle Adelle Marie Gripon, âgée de 27 ans, cultivatrice, fille majeure et légitime de Georges Gripon ici présent et consentant, sa mère Marie Jouin est décédée. Ils nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte principale de notre maison commune les dimanches 3 et 10 du présent mois toute à l'heure du midi.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signalée, après avoir demandé séparément aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, nous déclarons que Jean Michel Baloche et Adelle Marie Gripon sont unis par le mariage.

Signature des époux, de 4 témoins ainsi que du maire.

## Acte de mariage

T'en suil herit cent querante sin le vingt sin mai sur les ourse heures du mation à la Mourie de cuistous et arrondissement De Doufrout Depurtement De Morne year devant nous 6 oussel Maire De luditte commune sous confratus jeun Michel bealocke cultivateur age de vinert soft and questo mois domicific the Dead cette commune le guinte Decentre mist huiteed Dia thuit file way our at lightime De Churles Buloske et de Marie Genelay cultivateurs Domisistis Demo cetto commentena tes pressus at consentunts, Il Damoiselle Balle Mairie Gripon cultivative agre de viugt vetstages surlighe Duns celle commune le quette avril mil histeral Din nevel fille menjeure et legétime de George Gripon culi velous Domisilis Dans catte commune ies present et consentantes de Marie julienne harine, jouin Decede Dans cette commune le haute me jewn view will thist cout trente trois. Les quels nous out requis De procedon à la celebration Dumariage projets outre trois et Dix Dupiesent mois toutes à l'heure De

Moids uncume of position and it muriage ate significationed a with a bus cognisition utionnées Délivées enforme Tuis forte mariage Deques nous age de quarantetis an proprietaire commane de fourn age de Soisonte un françois baloche

Sources : registre des mariages Mairie de St Bômer les Forges

### Ses domiciles

Dès son mariage en 1846 et jusqu'en 1881, ils habitent une **ferme à l'Aunay Roussel à Saint Bômer les Forges.** Au fur et à mesure des naissances, la maison se remplit avec 7 enfants.

A partir de 1886, ils y habitent toujours, mais avec leur fils Alexis et leur belle fille.

En 1901, ils habitent une petite maison au **Val Blondel**En 1906, après le décès de sa femme, il y habite tout seul.
En 1911 je ne le trouve pas dans le recensement de Saint Bômer les Forges. Peut-être est-il allé vivre chez l'un de ses enfants?
En 1915, il décède chez sa fille Aimée, marié à Jean PROD'HOMME à la **ferme de la Goulande à Saint Bômer les Forges.** 

Sources : AD de l'Orne (61) : registre des recensements

## Saint-Bômer-les-Forges

Saint Bômer les Forges apparait pour la première fois sur le registre d'état civil de 1868 mais sur les recensements à partir de 1851.

Avant cette date, Les Forges était un village de la paroisse de Saint Bômer en Passais.

Les habitants des Forges travaillaient le fer, des Forges étaient implantées à Varennes, à Dompierre.

Cette commune se situe en Basse Normandie, entre Domfront en Poiraie et Flers de l'Orne.



Voici une photo prise aux alentours de 1905 à la **ferme de la Goulande.** Jean Michel BALOCHE est assis devant avec le chapeau de paille. Sa fille Aimée avec le bonnet blanc est sur le côté près de son mari.

Les deux personnes à côté de Jean Michel Baloche sont les propriétaires de la ferme de la Goulande.

Derrière eux, ce sont les grands-parents de mon mari qui les a connus.



Voici la ferme de la Goulande vers 1960

#### Son décès

Le treize novembre mil neuf cent quinze, à vingt heures au village de la Goulande, Jean Michel Baloche né à St Bômer les quinze décembre mil huit cent dix huit, fils de feu Charles Baloche et de feue Marie Génelay, veuf de feue Adelle Marie Gripon est décédé en son domicile au sus-dit village.

Dressé par nous le quatorze novembre mil neuf cent quinze à huit heures sur la déclaration de Levallet Jean, soixante dix huit ans propriétaire et Léveillé Hermias, trente et un ans, instituteur, domiciliés au Bourg de cette commune, voisins du défunt qui lecture faite ont signé avec nous Nobis Henri Conseiller municipal spécialement délégué pour le Maire et l'Adjoint rappelés aux Armées.

#### Acte de décès

Le freize movembre mil neuf cent guinze à vingt Dieës de Bakoche heures au village de la Goulande Jean Michel Baloche Jean Michel Baloche Jean Michel Daloche 13 novembre 1915 dix buit, fils de feu Charles Baloche et de feue 96 ans- Marie Genélay veuf de feue Eldelle Marie Gripon est décèdé en son domicile au sus-dit village. Dressé par nous le quatorse novembre mil neuf cent quince à huit heures sur la déclaration de Levallet Jean soiscante dix- huit aus propriétaire et Seveille Hermins trente et un aus, instituteur, domiciliés faite out signé avec nous Mobis Henri Conseilles municipal, spécia-lement délégné pour le Maire et l'asjoint rappelés aux armées AM of Yeralla 14 léveiles